



INSTITUTION SAINT JOSEPH

207 rue Félix Faure
76072 LE HAVRE Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

INSTITUTION SAINT JOSEPH

207 rue Félix Faure
76072 LE HAVRE Cedex

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/08/20

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Institution Saint Joseph » relatifs à l'exercice clos le 31/08/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 2 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de mon appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

2. Informations relatives au gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurances, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Choisy le Roi, le 2 décembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

Jean Michel HELENNE



BILAN AU 31 AOUT 2020

ACTIF	EXERCICE 2019 / 2020			EXERCICE 2018/19
	BRUT	AMORTIS. & PROVISIONS	NET	NET
I ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais de constitution	105 871,98	16 367,70	89 504,28	40 382,40
Concessions. brevets. licences	31 263,63	22 285,27	8 978,36	5 863,79
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Matériel de cuisine et de restauration	216 991,34	128 878,43	88 112,91	102 655,77
Matériel de lingerie	3 933,61	3 583,61	350,00	550,00
Mobilier d'enseignement taux 10 %	98 291,81	68 187,71	30 104,10	33 537,16
Mobilier d'enseignement taux 20 %	205 490,31	159 857,34	45 632,97	51 963,91
Equipt de labo et d'enseignt sp taux 20%	881 293,54	874 807,11	6 486,43	3 511,78
Equipt de labo et d'enseignt sp taux 10%	76 520,49	54 200,10	22 320,39	27 642,65
Mobilier et matériel d'infirmierie	1 297,08	1 297,08	0,00	0,00
Matériel de culte	16 417,90	14 410,10	2 007,80	4 015,60
Outillage	18 384,05	17 431,40	952,65	1 916,46
Inst.gales,agenct,aménagements des locaux	4 342 133,98	15 339 07,30	2 808 226,68	2 840 042,71
Matériel de transport	27 673,19	27 673,19	0,00	1 480,21
Matériel de bureau et informatique	403 790,82	398 132,15	5 658,67	19 232,04
mobilier de bureau	66 671,09	58 698,80	7 972,29	9 671,05
<i>Immobilisations en cours</i>	967 917,11	0,00	967 917,11	172 076,66
<i>Immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêt à l'Ass. Le Havre Yvetot Valliquerville	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêt à l'Ass. Protection des Sites	824 647,01	0,00	824 647,01	824 647,01
TOTAL I.....	8 288 588,94	3 379 717,29	4 908 871,65	4 139 189,20
II ACTIF CIRCULANT				
<i>Stock</i>				
Approvisionnements	268 182,20		268 182,20	250 281,17
Fournisseurs	0,00		0,00	0,00
Fournisseurs: ristournes et avoirs n. parv.	0,00		0,00	0,00
<i>Créances</i>				
Familles	0,00		0,00	0,00
Familles : créances douteuses	61 958,41	20 372,18	41 586,23	9 399,51
Frs avoirs non reçus	20 280,56		20 280,56	0,00
Avances au Personnel	8 146,32		8 146,32	7 277,80
Avances permanentes pour frais	0,00		0,00	0,00
Org.sociaux pdts à recevoir	2 326,10		2 326,10	2 016,14
Subv.de Fonctionnement à recevoir	74 670,89		74 670,89	7 899,88
Asst Protection des Sites	1 609 879,27		1 609 879,27	648 774,48
Asst Rue de Normandie	0,00		0,00	0,00
Débit.crédit.divers	649,43		649,43	9 705,50
<i>Disponibilités</i>				
HSBC	66 474,59		66 474,59	300 211,74
Compte Livret HSBC	3 718,79		3 718,79	733 153,07
Caisse d'Epargne	441 839,43		441 839,43	160 63,09
Livrets Caisse d'Epargne	1 419 818,98		1 419 818,98	2 421 850,16
Intérêts courus à recevoir sur Ets financiers	2 125,22		2 125,22	8 903,63
Caisse	1502,05		1502,05	2 026,45
Caisse en devises	4 425,03		4 425,03	3 388,96
III COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	76 924,34		76 924,34	104 523,90
TOTAL II+ 111.....	4 062 921,61	20 372,18	4 042 549,43	4 525 475,48

BILAN AU 31 AOUT 2020

P A S S I F	AVANT REPORTS		APRES REPORTS	
	EXERCICE 2019/ 2020	EXERCICE 2018/2019	EXERCICE 2019/ 2020	EXERCICE 2018/2019
I CAPITAUX PROPRES				
Fonds de dotation	648 052,48	648 052,48	648 052,48	648 052,48
Résultats cumulés	5 848 623,30	5 601 742,88	6 223 775,39	5 848 623,30
Résultats de l'exercice	375 152,09	246 880,42		
SITUATION NETIE	6 871 827,87	6 496 675,78	6 871 827,87	6 496 675,78
SUBVENTIONS D'EQUIP.SCOLAIRES AMORTISSABLES.....			855 309,15	795 304,36
Taxe d'apprentissage affectée		391 414,90		
Quôte part de la taxe d'apprentissage affectée		-380 433,40		
Subvention de la Région		238 454,46		
Quôte part de la subv. de la Région affectée		-92 332,26		
Subvention du Département		1315 044,55		
Quôte part de la subv. du Département affectée		-616 839,10		
Subvention l'informatique		18 529,48		
Quôte part de la subv. informatique affectée		-18 529,48		
TOTAL I			7 727 137,02	7 291 980,14
II PROVISIONS				
Provisions pour risques			20 000,00	20 000,00
Provisions pour congés payés			0,00	0,00
Provisions pour charges financières			146 474,00	169 516,00
Provisions pour frais de construction			15 000,00	16 150,00
TOTAL II			181 474,00	205 666,00
III DETTES				
<i>Dettes financières</i>			0,00	0,00
Emprunt, solde créditeur banque		0,00		
Intérêts courus		0		
<i>Avances et acomptes</i>				
Familles			482 011,27	385 164,31
<i>Dettes d'exploitation</i>				
Fournisseurs			212 699,30	352 244,32
Fournisseurs :factures non parvenues			25 675,36	52 187,22
<i>Dettes sociales et fisc.</i>				
Fonds de formation continue			1 985,69	13 638,21
Fonds de contribution à l'effort de construction			14 160,13	14 168,48
URSSAF			58 085,78	78 909,68
AGRR Prévoyance			2 234,96	2 519,81
La Garantie Obsèques			420,90	210,44
HUMANIS retraite			18 585,95	19 708,38
Mutuelle				0,00
Taxe sur les salaires			25 304,97	28 538,84
Organisme soc.charges à payer			7 333,23	33 147,41
Etat- Prélèvement à la source			6 854,47	8 936,63
Dettes provisionnées du personnel			39 727,13	38 861,96
<i>Autres dettes</i>				
Asso. des Parents d'élèves			17 827,78	5 390,53
Dépôt et caution.reçus			150,00	0,00
Asso.LH/YN			107 078,27	87 639,37
Asso.Rue de Normandie			7 589,27	14 505,56
Autres			5 422,40	14 898,05
Débiteurs et créditeurs divers ch.à payer			8 663,20	16 349,34
IV COMPTES DE REGULARISATION				
Produits perçus d'avance			1 000,00	0,00
Taxe d'apprentissage reçue à affecter			0,00	0,00
TOTAL III+IV			1042 810,06	1 167 018,54

C O M P T E D E R E S U L T A T

C H A R G E S	EXERCICE	2019 / 2020	EXERCICE 2018 / 2019
1 CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
MATIERES.FOURNITURES ET P. M. CONSOMMES.....		492 550,99	562 996,98
Produits d'alimentation	6 071,63		
Energie et fluides	28 999,17		
Fournitures etpetit matériel	457 480,19		
CHARGES ET SERVICES EXTERIEURS.....		1803 322,12	1975 242,28
IMPOTS ET TAXES.....		3303,00	8 671,05
COUT DU PERSONNEL.....		2 822 443,62	2 846400,86
Appointements et indemnités	1898 192,92		
Charges sociales	666 167,40		
Impôts.taxes etversements assimilés sur appointement	258 083,30		
TOTAL 1		5 121 619,73	5 393 311,17
2 AUTRES CHARGES FONCT..CHARGES FINANCIERES, AMORTISSEMENTS , PROVISIONS.....			
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES.....		5 383,52	3 105,44
INTERETS BANCAIRES.....		201,60	88,21
DOTATIONS AUX AMORT.DES IMMOBILISATIONS		272882,44	239 679,61
DOTAT IONSAUX PROVISIONS.....		20 372,13	15 297,20
Provisions pour congés payés	0,00		
Provisions pour dépréciation des actifs circulants,	20 372,13		
Provisions pour indem. départ retraite	0,00		
TOTAL 2		298 839,69	258 170,46
3 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION.....		3 132,68	32 454,07
Charges except. sur opération de gestion	478,93		
Charges except. sur opération de gest. ex. antérieurs	2 653,75		
SUR OPERATIONS D'ELEMENT D'ACTIF.....		0,00	0,00
TOTAL 3		3 132,68	32 454,07
TOTAL DES CHARGES (1+2+3).....		5 423 592,10	5 683 935,70
EXCEDENT/ DEFICIT DE FONCTIONNEMENT.....		375 152,09	246 880,42
TOTAL GENERAL.....		5 798 744,19	5 930 816,12

C O M P T E D E R E S U L T A T

PRODUITS	EXERCICE	2019 / 2020	EXERCICE 2018/2019
1 PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
REDEVANCES FAMILLES.....		2 958 978,49	3 035 436,36
Contribution familiale	2 061 842,43		
Cours de vacances+prépas	27 975,55		
Droits d'inscription	17 185,00		
Demi-Pension et repas occasionnels	484 487,42		
Redevance frais de reprographie	47 968,32		
Redevance livres	4 620,10		
Redevance frais d'affranchissement	39 569,12		
Redevance activités extra-scolaires	47 968,32		
Autres produits des activités annexes	1 014,00		
Redevance assurance	27 877,75		
Redevance matériel pédagogique	105 297,04		
Redevance produits dérivés	42 207,05		
Participation diocésaine	120 098,65		
Redevance sections linguistiques	86 509,89		
Redevance examens linguistiques	8 310,00		
Redevances brutes.....	3 122 930,64		
Réductions tarifaires sur scolarité	-109 905,85		
Réductions sur scolarité enfant du personnel	-54 046,30		
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		2 772 097,47	2 812 362,02
Forfait de l'Etat de la Région et du Département	2 654 141,88		
Pour livres scolaires.voyages, informatique	3 354,00		
Anpe, Agefiph	0,00		
Taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement	12 987,47		
Quote part des TA.affectée à l'amortissement :			
- des équipements scolaires	-194,65		
- de l'informatique pédagogique	101 334,86		
Repas enseignants	473,91		
AUTR ES PRODUITS DE GESTION.....		23 824,59	31 855,44
Repas personnel	9 239,55		
Prestations diverses	14 585,04		
REPRISES SUR PROVISIONS.....		38 339,20	31 092,32
Transfert de charges d'exploitation	0,00		
Reprise sur provisions charges financières	23 042,00		
Provisions pour gros travaux	0,00		
Provisions pour dépréciation des créances	15 297,20		
TOTAL 1.....		5 793 239,75	5 910 746,14
2. PRODUITS FINANCIERS.....		3 900,20	14 423,42
Produits financiers.gain change	3 775,62		
Revenus des créances commerciales	124,58		
3. PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		1 604,24	5 646,56
Produits except. sur opération de gestion	1 354,24		
Produits except. sur opération de gest. ex. antérieurs	250,00		
Produits des cessions d'éléments d'actif cédés	0,00		
TOTAL 2 + 3.....		1 604,24	5 646,56
TOTAL DES PRODUITS.....		5 798 744,19	5 930 816,12
TOTAL GENERAL.....		5 798 744,19	5 930 816,12

Annexe aux comptes annuels

Institution Saint Joseph

207 rue Félix Faure

B.P. 9039

76 072 Le Havre cedex

Exercice 2019/2020

Clos le 31 août 2020

Préambule :

La présente annexe est issue du modèle d'annexe préconisée par l'Ordre des Experts-Comptables et le Conseil National de la Vie Associative.

Notre association en tant qu'établissement scolaire n'est pas fiscalisée.

1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

2. Méthodes Générales :***Convention de principe :**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence conformément aux hypothèses de base.

- Continuité de l'exercice.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

*** Immobilisations :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'exploitation des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les immobilisations financières concernent les avances faites aux associations propriétaires immobiliers de nos murs.

*** Amortissements des immobilisations :**

Il a été fait application des normes CRC 2002-10 et 2004-06. Il a été considéré qu'il y avait identité entre la durée d'usage et la durée économique.

Les principales durées d'amortissement sont :

- matériel de cuisine : 10 ans
- matériel d'enseignement : 10 à 15 ans
- équipement laboratoires : 5 ans
- agencement général : 20 ans
- matériel de bureau : 3 à 5 ans

***Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

***Provisions :**

Au 31 août 2020 nous avons constaté une provision d'indemnités de départ en retraite pour un montant de 146 474 €.

Cette provision est conforme en termes de méthode de calcul aux principes appliqués précédemment.

S'y ajoute aussi une provision pour litige de voisinage de 20 000€.

***COVID 19 :**

Compte tenu des impacts de la crise Covid, les comptes 2019-2020 ont été arrêtés sur la base de la continuité d'exploitation. Au vu du caractère récent de cette épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, nous n'avons pas déterminé au vue de notre activité d'impact significatif chiffré à la date d'arrêté des comptes par votre Conseil d'Administration. Nous n'avons pas non plus à ce jour connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation

3. Tableau des immobilisations : état joint n° 4

4. Tableau des amortissements : état joint n° 5

5. Tableau des provisions : état joint n° 6

6. Etat des créances et dettes : état joint n° 7

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	42 061		63 811
Autres immobilisations incorporelles	28 864		5 395
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	1 472 388		11 430
Autres install., agencements, aménagements	4 201 514		162 370
Matériel de transport	27 673		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	517 071		3 759
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	172 077		795 840
Avances et acomptes			
TOTAL	6 390 723		973 399
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	824 647		
TOTAL	824 647		
TOTAL GENERAL	7 286 295		1 042 605

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			105 872	
Autres immobilisations incorporelles		2 995	31 264	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			1 483 818	
Autres install., agencements, aménagements		21 750	4 342 134	
Matériel de transport			27 673	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		15 566	505 264	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			967 917	
Avances et acomptes				
TOTAL		37 316	7 326 806	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			824 497	
TOTAL			824 497	
TOTAL GENERAL		40 311	8 288 439	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	1 679	14 689		16 368
Autres immobilisations incorporelles	23 000	2 281	2 995	22 285
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	1 252 527	38 284		1 290 811
Installations, agencements divers	1 361 472	194 146	21 710	1 533 907
Matériel de transport	26 193	1 480		27 673
Matériel de bureau, informatique, mobilier	482 235	19 031	15 566	488 672
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 122 427	252 941	37 276	3 341 064
TOTAL GENERAL	3 147 106	269 911	40 271	3 379 717

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	14 689				
Autres immobilisations incorporelles	2 281				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	38 284				
Installations, agencements divers	194 146				
Matériel de transport	1 480				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	19 031				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	252 941				
TOTAL GENERAL	269 911				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges	20 000			20 000
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations	169 516		23 042	146 474
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	189 516		23 042	166 474
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	15 297	20 372	15 297	20 372
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	15 297	20 372	15 297	20 372
TOTAL GENERAL	204 813	20 372	38 339	186 846
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		20 372	15 297	
- financières			23 042	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	824 647		824 647
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	36 581	36 581	
Autres créances clients	25 378	25 378	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 296	6 296	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	4 769	4 769	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	74 671	74 671	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 630 809	1 630 809	
Charges constatées d'avance	76 924	76 924	
TOTAL GENERAL	2 680 075	1 855 428	824 647
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	238 375	238 375		
Personnel et comptes rattachés	42 141	42 141		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 985	100 985		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	32 159	32 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 828	17 828		
Autres dettes	610 764	610 764		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 000	1 000		
TOTAL GENERAL	1 043 253	1 043 253		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7. Changement de méthode de présentation

Néant.

8. Variation du compte report à nouveau

Origine -Bénéfice comptable n-1	246 880.42 €	
Affectation -Report à nouveau		246 880.42 €

9. Entités liées

Entités avec lesquelles Institut St Joseph est lié.	Poste du bilan			
	Autres Créances	Clients	Fournisseurs	Emprunts et dettes financières divers
	Comptes d'associés à l'actif	Créances	Dettes	Comptes d'associés au passif
Association Protection des sites	1 609 879			
Association Le Havre Yvetot				107 078
Association rue de Normandie				7 589
TOTAL	1 609 879			114 667

10. Produits à recevoir		649.43 €
- Remboursements à recevoir	649.43 €	
11. Clients et comptes rattachés		- 456 633.77 €
Clients : solde des comptes familles (nets des acomptes reçus) -	113 907.75 €	
Clients : acomptes reçus	- 368 103.52 €	
Clients : factures à établir	25 377.50 €	
12. Charges constatées d'avance		76 924.34 €
Charges d'exploitation :	76 924.34 €	
13. Produits constatés d'avance		1 000 €
Subvention Comenius :	1 000 €	
14. Fournisseurs et Comptes rattachés		404 431.54 €
Fournisseurs (débit-crédit)	212 699.30 €	
Fournisseurs factures non parvenues	25 675.36 €	
15. Détail des dettes fiscales et sociales		151 566.04 €
a) Personnel		25 276.00 €
Charges à payer sur congés payés	25 276.00 €	
b) Organismes sociaux		126 290.04 €
URSSAF	58 085.78 €	
AGRR prévoyance	2 234.96 €	
GARANTIE obsèques	420.90 €	
VAUBAN Humanis	18 585.95 €	
MUTUELLE Harmonie	0.00 €	
TAXE SUR LES SALAIRES	25 304.97 €	

Charges sociales à payer	7 333.23 €
Charges sociales sur congés payés	14 324.25 €

16. Information concernant les contributions volontaires en nature :

Non soumis

17. Informations complémentaires**Engagements hors bilan**

a) Emprunts auprès des organismes bancaires :	0.00 €
b) Crédit-baux :	0.00 €

c) Charges concernant les Indemnités de Départ en Retraite

L'Institution ne provisionne plus les indemnités de départ en retraite du personnel enseignant conformément à la législation.

Concernant le personnel non éducatif la provision pour indemnités de départ en retraite est constituée dans le compte provision 1565000.

d) Legs et donation :	Non soumis
-----------------------	------------

e) Cautions reçues et données :	Néant
---------------------------------	-------

18. Compte de résultat

Nous vous rappelons que nos produits sont constitués essentiellement :

- participation des familles,
- subvention de l'Etat,
- taxe d'apprentissage.

19. Tableau d'évolution des effectifs moyens

Catégories / Années	31/08/2019	31/08/2020
Cadres	27	26
Employés	55	57
Total	82	83

INSTITUTION SAINT JOSEPH

**207 rue Félix Faure
76072 LE HAVRE Cedex**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

A l'Assemblée Générale,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, j'ai été avisé des conventions visées à l'article 612-5 du Code du commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DE L'ANNEE S'ETANT POURSUIVIES :

Loyers des locaux :

*** Entité concernée : Association « Protection des Sites »**

Administrateur concerné :

Monsieur Bernard DEMEILLERS

En fonction des baux établis entre « l'association de Protection des Sites » et votre association, il est mis à la disposition de votre Institution l'ensemble des bâtiments situés au 207, rue Félix Faure 76072 Le Havre Cedex, moyennant un loyer annuel de : 516 260 €

*** Entité concernée : Association « Le Havre Yvetot Valliquerville »**

Administrateur concerné :

Monsieur Bernard DEMEILLERS

En fonction des baux établis entre « l'association Le Havre Yvetot Valliquerville » et votre association, il est mis à la disposition de votre Institution une partie des bâtiments situés au 207, rue Félix Faure 76072 Le Havre Cedex, moyennant un loyer annuel de : 32 214 €

*** Entité concernée : Association « rue de Normandie »**

Administrateur concerné :

Monsieur Bernard DEMEILLERS

En fonction des baux établis entre « rue de Normandie » et votre association, il est mis à la disposition de votre Institution une partie des bâtiments situés au 207, rue Félix Faure 76072 Le Havre Cedex, moyennant un loyer annuel de : 2 795 €

Telles sont les conventions qu'il vous appartient d'approuver.

Paris, le 2 décembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

Jean Michel HELENNE

